

Du 19 janvier au 1^{er} mars 2026
Opération jusqu'à 100€ remboursés en 72h
pour l'achat de 4 pneus MICHELIN ou CONTINENTAL chez EUROMASTER

Offre valable pour l'achat et le montage simultané de deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN ou CONTINENTAL de catégories tourisme, 4x4 ou camionnette (été, hiver ou toutes saisons) effectué entre le 19 janvier 2026 et le 1^{er} mars 2026 inclus dans l'un des centres EUROMASTER participants en France métropolitaine (Corse incluse) ou sur euromaster.fr (dans le cas d'un achat internet, le montage peut être réalisé dans un centre participant jusqu'au 15 mars 2026, facture du centre EUROMASTER faisant foi). Remboursement par virement bancaire en 72h ouvrées.

- Opération promotionnelle avec obligation d'achat, ouverte uniquement aux achats effectués en ligne ou dans les centres physiques EUROMASTER dont la liste figure sur le site internet <https://www.euromaster.fr>.
- **Offre limitée à deux (2) participations par foyer** (même nom, même adresse) et/ou IBAN/BIC et une (1) participation par facture et par véhicule (même immatriculation).
- Ci-dessous les montants de remboursement, effectué par virement bancaire, correspondants à l'offre (selon le diamètre du pneu et le nombre de pneus achetés) :

Diamètre	16" et moins	17"	18"	19" et plus
2 pneus	15 €	30€	40 €	50 €
4 pneus	30 €	60€	80 €	100 €

Comment bénéficier de l'offre :

1. **Achetez et montez vos pneus MICHELIN ou CONTINENTAL dans votre centre EUROMASTER entre le 19/01/2026 et le 01/03/2026.**

Pour les achats internet effectués entre le 19/01/2026 et le 01/03/2026, vous avez jusqu'au 15/03/2026 pour réaliser le montage de vos pneus en centre EUROMASTER, date de facture du centre EUROMASTER attestant du montage des pneus entre le 19/01/2026 et le 15/03/2026 faisant foi : les pneus MICHELIN ou CONTINENTAL achetés en ligne sur euromaster.fr doivent être montés, équilibrés, valvés et posés sur le même véhicule au plus tard le 15 mars 2026 dans l'un des centres Euromaster de France métropolitaine (Corse comprise) participant à l'opération (voir liste sur euromaster.fr).

2. **Rendez-vous sur le site de l'opération pour demander votre remboursement jusqu'au 22/03/2026 :**

- Connectez-vous au site offrepromo.euromaster.fr
- Remplissez le formulaire de participation avec notamment un email valide de contact et renseignez vos coordonnées bancaires (IBAN commençant par FR et suivi de 25 caractères).
- Téléchargez votre facture de pneumatiques (scannée ou photographiée). La facture doit être acquittée, nominative, entière, émise par le centre EUROMASTER ayant procédé au montage des pneus et mentionner le nombre de pneus MICHELIN ou CONTINENTAL achetés, leur dimension, la prestation de montage et la date.
L'achat et le montage doivent avoir été effectués au cours de la période de l'opération sus-indiquée.
Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques.
Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite.
- Vérifiez vos informations puis validez votre participation (votre inscription sera alors directement prise en compte). Vous recevrez un e-mail de confirmation de votre participation vous permettant de suivre son évolution, pensez à le conserver.

3. Si vous remplissez les conditions sus-indiquées, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire directement sur le compte associé au RIB renseigné lors de votre inscription, dans un délai de 72h ouvrées suivant la réception du mail de conformité de votre participation.

Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site <https://offrepromo.euromaster.fr> au plus tard le 22 mars 2026 et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, adresse et preuve d'achat. Pour ce faire, la société de gestion mandatée par EUROMASTER, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. La société organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites pour toute participation frauduleuse.

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ayant acheté deux (2) ou quatre (4) pneus MICHELIN ou CONTINENTAL de catégories tourisme, 4x4 ou camionnette (été, hiver ou toutes saisons) dans un des centres EUROMASTER participants situés en France métropolitaine (Corse incluse) ou sur euromaster.fr (dans ce cas, le montage doit être effectué dans l'un des centres participants dans les délais requis, facture du centre faisant foi). Voir liste des centres participants sur euromaster.fr. Les frais de connexion ne seront pas remboursés. Chaque consommateur peut acheter un pneu MICHELIN ou CONTINENTAL à l'unité, mais ne bénéficiera pas de l'offre promotionnelle. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours portant sur les mêmes produits. Offre cumulable avec l'offre partenariat Macif.

Les réclamations concernant une demande de participation envoyées après le 15/04/2026 ne seront plus traitées. **Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez nous contacter au 0970 805 100 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) en renseignant le numéro de l'opération 52160 du lundi au vendredi de 9h à 18h ou via notre formulaire de contact sur <https://offrepromo.euromaster.fr>**

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Euromaster France afin de gérer votre participation et votre remboursement. Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle ou tant que vous n'avez pas retiré votre consentement. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vos données étant nécessaires à la gestion de l'opération et au remboursement, l'exercice du droit d'effacement ou le retrait du consentement avant la fin de l'opération entraîne l'annulation automatique de la participation, le participant ne pouvant plus prétendre au remboursement. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données et définir le sort de vos données après votre décès. Pour toute demande d'exercice de vos droits, vous avez la possibilité d'écrire un courriel à : gen.fr.donneespersonnelles@euromaster.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet www.cnil.fr